

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI, 10 SEPTEMBRE 2024 À 19 H

### ORDRE DU JOUR

Signature du livre d'or – René Cournoyer (athlète olympique repentinois)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DU 13 AOÛT 2024
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
  - CE - 2024-07-03 - Procès-verbal p. 142 à 154;
  - CE - 2024-07-17 - Procès-verbal p. 155 à 163;
  - EMPR-652 - certificat du greffier - registre - 19 au 23 août 2024;
  - CE - 2024-08-07 - Procès-verbal p. 164 à 180;
  - CE - 2024-08-22 - Procès-verbal p. 181 à 188.
6. DOSSIERS D'URBANISME
  - 6.1 DM - Dérogation Mineure
    - 6.1.1 DM - RécroNature Repentigny - Île Annexe - lot 1 750 517 - 2024-0448 (UDD-MB)
  - 6.2 DM et PIIA - Dérogation Mineure et Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
  - 6.3 PIIA - Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
    - 6.3.1 PIIA - Construction Steve Baron / Nathalie St-Martin Architecture - 64, rue Paul-Valéry - lot 3 746 401 - 2024-0444 (UDD-MB)
    - 6.3.2 PIIA - Hôpital Vétérinaire Le Gardeur / Azimut Architecture - 413, rue Saint-Paul - lot 2 102 249 - 2024-0442 (UDD-MB)
    - 6.3.3 PIIA - AMNC (Mécanique Industrielle) / Asselin Architecture - 345-A, rue Marion - lots 6 314 213 et 2 102 607 - 2024-0446 (UDD-MB)
    - 6.3.4 PIIA - LR-TEK Machinery / EPA Architecture - 21, rue de Lyon - lots de 5 043 057 à 5 043 060 - 2024-0447 (UDD-MB)
    - 6.3.5 PIIA - M. Louis-Georges Morneau / La Cabane Design et Architecture - 27, rue Vaucluse - lot 2 185 072 - 2024-0440 (UDD-MB)
    - 6.3.6 PIIA - M. Sacha Lemay / La Cabane Design et Architecture - 408, boulevard de L'Assomption - lot 2 147 825 - 2024-0451 (UDD-MB)
    - 6.3.7 PIIA - 9049 1689 QUEBEC INC. / André Léonard Architecte - 466, rue Bourque - lot 2 799 704 - 2024-0450 (UDD-MB)
    - 6.3.8 PIIA - IGA / Neuf Architectes - 315, rue Valmont - lot 4 597 780 - 2024-0441 (UDD-MB)
    - 6.3.9 PIIA - M. Marie-Louis Lemieux / Un Architecture - 362-364, rue du Village - lot 2 097 377 - 2024-0439 (UDD-MB)
    - 6.3.10 PIIA - Hans Alder Électrique / Telus Génie-Immeubles - 310, rue Saint-Paul - lot 2 444 126 - 2024-0443 (UDD-MB)
    - 6.3.11 PIIA - Casa Grecque / Vision DEL - 10, rue Notre-Dame - lot 1 754 077 - 2024-0445 (UDD-MB)
    - 6.3.12 PIIA - Corbeil Électroménagers / Riell Solutions - 86, boulevard Brien - lot 2 923 317 - 2024-0449 (UDD-MB)
  - 6.4 PPCMOI - Projet Particulier de Construction, de Modification et d'Occupation d'un Immeuble

7. AFFAIRES COURANTES

- 7.1 Modification aux mandats de la Commission mobilité et transport en commun - 2024-0385 (MAI-SD)
- 7.2 Adoption de la Politique des saines habitudes de vie - 2024-0119 (SVC-FB)
- 7.3 Projet de regroupement des Offices municipaux d'Habitation de Mirabel, Lanaudière Sud et Thérèse-De Blainville - 2024-0420 (DG-AB)
- 7.4 2024-SP-195 - Octroi de contrat - Achat d'un camion 12 roues, neuf pour le secteur voirie/réseaux des travaux publics - 2024-0432 (TP-AB)
- 7.5 Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile avec la Ville de Terrebonne - 2024-0408 (INC-FD)
- 7.6 2024-RG-226 - Octroi de contrat pour l'achat d'un camion électrique via le regroupement d'achat de l'UMQ - 2024-0470 (FIN-DB)
- 7.7 2024-GG-230 - Mesures d'urgence - Contrat pour l'enlèvement, le transport et la disposition des résidus suite aux pluies diluviennes du 9 août 2024 - 2024-0474 (FIN-DB)
- 7.8 Report de dépôt du rôle triennal 2025-2026-2027 à une date limite du 1<sup>er</sup> novembre 2024 - 2024-0477 (FIN-MCS)

8. SÉCURITÉ URBAINE

9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN (RH)

10. RÈGLEMENTS

- 10.1 Avis de motion et présentation des projets de règlements
  - 10.1.1 78-29 - Règlement modifiant le règlement numéro 78 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Repentigny
- 10.2 Premier projet
- 10.3 Second projet
- 10.4 Adoption
  - 10.4.1 580-1 - Règlement amendant le Règlement concernant la constitution de commissions du conseil municipal
  - 10.4.2 582-2 - Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
  - 10.4.3 583-2 - Règlement modifiant le Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
  - 10.4.4 584-2 - Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie pour le personnel de cabinet de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
  - 10.4.5 654 - Règlement concernant l'amélioration ou la réfection de chaussées et voies publiques, la construction ou le prolongement de voies de circulation active et d'installation d'éclairage et une dépense et un emprunt d'un montant de 1 600 000 \$ à ces fins
  - 10.4.6 655 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection de chaussées et d'égout sur le boulevard Basile-Routhier (entre Valmont et Lisbonne) et la rue Borduas et une dépense et un emprunt d'un montant de 4 200 000 \$ à ces fins
  - 10.4.7 656 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame, entre le boulevard Richelieu et la rue Joffre, et une dépense et un emprunt d'un montant de 10 500 000 \$ à ces fins
  - 10.4.8 657 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection des infrastructures de la rue Clémenceau et de la rue Payette (entre Diane et Lacombe) et une dépense et un emprunt d'un montant de 9 300 000 \$ à ces fins

- 10.4.9 658 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réhabilitation de l'aqueduc sur les rues Louis-Joseph-Pigeon et Jacques-Cartier et une dépense et un emprunt d'un montant de 1 400 000 \$ à ces fins
- 10.4.10 659 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise à niveau des usines d'eau potable, des eaux usées et des étangs aérés et une dépense et un emprunt d'un montant de 11 500 000 \$ à ces fins
- 10.4.11 660 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection et l'amélioration d'immeubles pour une dépense et un emprunt de 4 400 000 \$ à ces fins
- 10.4.12 661 - Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux d'aménagement, l'acquisition et l'installation d'équipements dans les parcs de la ville pour une dépense et un emprunt de 3 590 000 \$ à ces fins
- 10.4.13 662 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation en matière de technologies de l'information pour une dépense et un emprunt de 1 714 000 \$ à ces fins
- 10.4.14 1176-2 - Règlement amendant le règlement numéro 1176 concernant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière à l'organisme responsable de l'évaluation
- 10.5 Modification de règlement par résolution
- 10.6 Avis d'intention et contrôle intérimaire

11. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

*Marc Giard*

M<sup>e</sup> Marc Giard, greffier